CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E150388** **VALABLE JUSQU'AU** **27/11/2027**

ÉDITÉ LE **02/11/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 27/12/2010
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 29/08/2024
Capital : 2 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MONTPELLIER 529975047RCS

Siret : **529 975 047 00018**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 59 010R

Assurance Responsabilité Travaux :
ABEILLE IARD & SANTE 75797804

Assurance Responsabilité Civile :
ABEILLE IARD & SANTE 75797804

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Raison sociale : **ARTISAN DEPANNAGE PLOMBERIE 34.COM**

112 CHEMIN DES PINS
34160 BOISSERON

Téléphone : 0467595048 **Fax :**
Portable : 0620397347

Site Internet : https://www.adp34-chauffage-herault.fr/
E-mail : amar.aitameur34@gmail.com

Responsabilité légale :
AITAMEUR AMAR PRÉSIDENT

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	28/11/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	28/11/2023
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste,Plâtrier / Plaquiste)	28/11/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	28/11/2023
o Pompe à chaleur : chauffage	28/11/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	28/11/2023
o Isolation des combles perdus	28/11/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.